

FICHE DE POSTE

TECHNICIEN DE RIVIERES (H/F)

Le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RIVIERE DU CALAVON – COULON regroupe 32 communes sur les départements du Vaucluse (84) et des Alpes de Haute – Provence (04). Les locaux techniques sont basés à APT, à la Maison du Parc Naturel Régional du Luberon.

DESCRIPTION

Recrutement par mutation, détachement ou voie contractuelle pour un poste de technicien.

MISSIONS

➤ Programmation annuelle, coordination et suivi des travaux d'entretien et de restauration (maîtrise d'œuvre) du Calavon et de ses affluents :

- Validation et ajustement sur le terrain des interventions préalablement identifiées dans le Schéma de Restauration et d'Entretien ;
- Préparation des dossiers de demande de subventions auprès des différents partenaires financiers ;
- Rédaction de l'ensemble des pièces relatives à la passation des marchés publics de travaux (CCTP, CCAP, RC, AE, BPU) ;
- Mise en place des procédures de conventionnement avec les riverains ;
- Encadrement des entreprises pendant les phases chantiers ;
- Suivi et respect des enveloppes financières allouées aux travaux.

➤ Pilotage de travaux localisés de protections de berges (génie civil et/ou génie végétal) ou d'actions de valorisation des milieux rivulaires :

- Rédaction des dossiers réglementaires (Loi sur l'Eau, Natura 2000) ou passation des marchés publics pour leur réalisation ;
- Rédaction des marchés publics de maîtrise d'œuvre ;
- Encadrement de ces projets sur le terrain.

➤ Participation aux démarches d'acquisitions foncières menées par le Syndicat dans le cadre de sa politique de préservation de sites d'intérêt hydraulique (zones inondables) ou à forte valeur écologique.

➤ Veille régulière, sur le terrain, de l'état des cours d'eau du bassin versant.

D'une manière générale, à travers les missions qui lui sont confiées, le technicien de rivières est le représentant du SIRCC sur le terrain. Il assure les relations avec les riverains, les associations et les concessionnaires d'ouvrages. Il a une mission d'assistance technique et de conseils auprès des élus.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Expérience d'au moins 2 ans sur un poste équivalent ;
- Niveau Bac +2 en gestion des cours d'eau / gestion des milieux naturels ;
- Maîtrise technique des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et du droit de l'Environnement (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) ;
- Maîtrise du Code des Marchés Publics ;
- Connaissance des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) et des outils de bureautiques ;
- Aptitude à la concertation, à la négociation et à la conduite de réunions ;
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Qualité relationnelle et sens des responsabilités.

Candidature (lettre de motivation + CV + photo) à adresser par courrier avant le 10 Janvier 2012 :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RIVIERE DU CALAVON – COULON
A l'attention de Monsieur le Président
Maison du Parc Naturel Régional du Luberon
60 place Jean Jaurès
BP 122
84 404 APT Cedex